Philatélie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **30 (1984)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Philatélie

Timbres d'Undertwasser pour la journée des droits de l'homme

Le peintre autrichien Friedensreich Hundertwasser a exécuté une série de timbres à l'occasion de la 35e journée d'anniversaire de la déclaration des droits de l'homme qui sera émis aux Etats-Unis, en Suisse et en Autriche. Selon des autorités onusiennes à Vienne, la série paraîtra le 9 décembre.

Un port-parole des PTT a précisé que le timbre ne pourra être affranchi comme de coutume que par le bureau de poste des Nations Unies à Genève. Cette série de timbres ne peut être obtenue qu'auprès des Nations Unies.

Hundertwasser en exécutant cette série de timbres a répondu à une invitation du secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar. La série se compose de six valeurs : une de 20 et 40 cent pour les Etats-Unis, une de 40 cts et 1,20 frs en Suisse et une de cinq et sept shilling en Autriche.

Bataille de Marignan

François Ier, à la mort de son beau-père, le roi de France, Louis XII, monta sur le trône de France le 1er janvier 1515.

Habile politicien et stratège militaire avisé, sa tentative d'entente avec les Suisses ayant échoué, il prépara immédiatement sa future campagne d'Italie pour la reconquête du Milanais.

Début août, sa puissante armée, composée de plus de 40 000 fantassins et cavaliers, appuyés d'une impressionnante artillerie, entra en Italie par le Sud, alors que les Suisses l'attendaient au nord du Mont Cenis.

A part quelques escarmouches sans importance, son armée avançait.

Ses envoyés, à Rivoli, firent des offres de paix accompagnées d'offres mirifiques aux Suisses qui les refusèrent. Ces derniers durent abandonner cette ville le 18 août.

Vers le 20 août, la moitié du Milanais fut conquise par les Français et le 8 septembre, à Gallarate, la paix fut signée. En échange du duché de Milan, celui de Nemours fut offert au duc Maximilien plus une pension annuelle. Aux Confédérés, les 400 000 couronnes impayées du Traité de Dijon, du 13 septembre 1513 plus 300 000 couronnes comme indemnité de campagne et autres avantages divers.

Les Confédérés devaient abandonner, ainsi que les Grisons, les vallées italiennes, sauf Bellinzona, contre 300 000 couronnes, amnistie et restitution réciproque des prisonniers ; en plus avantages commerciaux et douaniers.

Les Suisses venaient de perdre 5 ans de combats et de politique milanaise. Mais il restait encore Milan qu'ils occupaient toujours.

François Ier croyait fortement à la paix, mais prudent, installa une partie de son armée à Melegano, dans la plaine milanaise, à quelques kilomètres de Milan.

De son côté, le cardinal Schinner, ennemi des Français, évêque de Sion, avec une partie de la cavalerie pontificale et quelques Valaisans, attaque les avant-postes français et fait courir le bruit que les Français attaquent Milan.

Sa ruse réussit pleinement. A toute volée sonnent les cloches. Les cavaliers suisses, précédés de la robe rouge du cardinal, suivis par les soldats des cantons forestiers sortent de la ville. Très vite, ils s'aperçurent de la duperie du cardinal, mais leur fierté les empêchèrent de rebrousser chemin.

Cette journée du 13 septembre 1515 était le prélude de leur défaite. C'était un jeudi, et depuis des temps immémoriaux, une curieuse superstition interdisait tout combat le jeudi.

Malgré cela, les 20 000 Suisses, partagés en trois divisions, se mirent en marche contre les Français, dans l'après-midi.

Le combat fut rude, sauvage et sanglant. Ce n'est que la nuit noire qui l'arrêta. Le cardinal désirait que les Suisses reviennent à Milan d'où il serait plus facile, politiquement, de négocier la reddition. Mais ces derniers, sur une victoire provisoire (prise de canons, de drapeaux, occupation de la partie nord du camp des Français, désorganisation des troupes de François Ier), refusèrent. Malgré ses exhortations, les avis furent partagés. Les Suisses décidèrent de rester sur place et de reprendre le combat le lendemain matin. Décision funeste et fatale.

François Ier regroupait ses hommes : tout en préparant une éventuelle retraite, il demanda l'intervention urgente d'Alviano, chef de l'armée vénitienne.

Dès l'aube, les combats reprirent avec encore plus d'ardeur que la veille. Succès et revers s'alternèrent lorsque l'avant-garde vénitienne se jeta dans la bataille.

Comprenant qu'ils avaient perdu, les Suisses se retirèrent dignement vers Milan avec leurs blessés, mais en emportant également les drapeaux, chevaux et armes diverses conquisent. Sur ordre du roi de France, ils ne furent point poursuivis.

Par son ampleur, la bataille de Marignan fut considérée comme un combat de Titans.

Reçus avec tous les honneurs par les Milanais, malgré les conseils du cardinal, ils rentrèrent tous chez eux, mais en laissant une garnison de 1 500 hommes de guerre sur place, dans la citadelle.

Le 24 septembre, la Diète décida de lever une nouvelle armée de 20 000 hommes, mais annula sa décision le 6 octobre et sollicita l'intervention du duc de Savoie auprès du roi de France pour obtenir une paix honorable.

Après maintes propositions et contre-propositions, le 29 novembre 1516 la paix perpétuelle de Fribourg fut signée. La Suisse renonçait à la suzeraineté de Domo et du Val d'Ossola, mais gardèrent Lugano, Mendrisio, le Val Maggia, Bornio, la Valteline et Cleven.

Avec la glorieuse défaite de Marignan se termina l'époque de la grande politique européenne et des conquêtes extérieures. Les frontières du Sud-est de la Confédération sont restées les mêmes depuis la paix de Fribourg, à l'exception de Cleven et de la Valteline perdus lors du Congrès de Vienne de 1815.

Depuis cette époque, les Suisses respectèrent les paroles du Père de la Confédération, Nicolas de Flüe, indiquées dans le Convenant de Stans du 22 décembre 1481 :

« N'élargissez pas trop les limites de votre Confédération afin que vous puissiez mieux posséder et goûter en paix et repos votre liberté durement conquise.

Ne vous mêlez pas aux querelles de l'extérieur et ne vous alliez pas à des puissances étrangères » (Principe fédéral de la neutralité).

Avec la bataille de Marignan, se termine la série des armoiries et des Croix fédérales de la Collection Pro Juventute.

Concernant le timbre P.J. n°40, le Lion de Lucerne, reportez-vous au numéro du Messager Suisse de Mai 1981, page 21. Si vous ne possédez pas ce numéro, vous pouvez le commander au Messager Suisse. Il serait possible de faire un article plus détaillé, mais je pense que la sobriété de celui déjà paru suffit amplement. Seule précision concernant le monument, son promoteur, Charles Pfyffer d'Altishofen, chef de la garde suisse des Tuileries, grâce à un congé, échappa au destin funèbre de ses frères d'armes.

Emission du 24 novembre 1983

Avec la sortie des 4 valeurs annuelles au profit de Pro Juventute, un nouveau timbre de la série du zodiaque fut émis. Le signe lui-même n'a pas changé, celui de la Vierge. Par contre, à la satisfaction de tous et... des Valaisans, le glacier d'Aletsch inversé dans l'émission du 17 février 1983, a repris son cours normal et c'est le lac Noir, situé au-dessus de Zermatt, qui est représenté pour la première fois sur un timbre.

Le timbre de 2 F.S. de la première émission sera vendu jusqu'à épuisement. Il n'y a donc aucun risque de spéculation.

A. BARRIOT

hôpital suisse de paris

ouvert aux malades de toutes nationalités

Privé à but non lucratif

Conventionné Sécurité Sociale, mutuelles, aide-médicale

Pratique le tiers payant

10, rue Minard
92130 Issy les Moulineaux

645.21.36

(Suite de la page 20)

Ernest Ansermet, pionnier de la musique, par François Hudry (L'Aire Musicale, Montreux, 222 p.).

Catalogue de l'Exposition Ernest Ansermet (Association Ernest Ansermet, Lausanne - Genève, 239 p.)

Ernest Ansermet, interprète, par Numa F. Tétaz (Payot, Lausanne et Van de Velde, Tours, 149 p.)

Ernest Ansermet, mon père, par Anne Ansermet (Payot, Lausanne et Van de Velde, Tours, 189 p.)

La pensée d'Ernest Ansermet, par J. Claude Piguet (Payot, Lausanne, et Van de Velde, Tours, 111 p.)

Disques cités :

Fernando Carulli, Six Sérénades, Op. 109, par Peter-Lukas Graf, flûte, et Konrad Ragossnig, guitare. Un disque Claves D 8304, enregistrement digital (existe aussi en cassette).

Claudio Monteverdi, l'Orfeo, par l'Ensemble Vocal et Instrumental de Lausanne. Direction : Michel Corboz. Trois disques Erato STU 70440

Joseph Haydn, Les Saisons, par l'Orchestre de Chambre de Lausanne et les Chœurs de la Radio Suisse Romande et Pro Arte de Lausanne. Direction : Armin Jordan. Trois disques Erato STU 71292

La Création. Même interprètes. Deux disques Erato STU 750 202 (existe aussi en cassette). Enregistrement digital.

Arthur Honegger, Le Roi David, par l'Ensemble Instrumental et la Chorale Philippe Caillard. Direction : Charles Dutoit. Deux disques Erato STU 70 667.

Union sportive suisse résultats des matchs 1983

U S SUISSE - A.P.S.A.P. BRETONNEAU	4-3
MONTIGNY - U S SUISSE	4-0
U S SUISSE MASSIF CENTRAL	3-1
REPUBLIQUE U S SUISSE	3-3
ROSNY SOUS BOIS U S SUISSE	2-1
U S SUISSE - DOMONT	1-1
ISLE ADAM - U S SUISSE	4-2
U S SUISSE - MINISTERE DES FINANCES	3-1